



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-116508>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-116508**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Description : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Identifiant de la procédure : 2750a312-ea4a-487e-a6a3-6eec58643933

Identifiant interne : 2024M0259

Type de procédure : Restreinte

Principales caractéristiques de la procédure : Concours restreint de maîtrise d'œuvre passé en application des articles R2162-15 et suivants et L2125-1-2°, du code de la commande publique, concernant la Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice. La mission confiée au maître d'œuvre comprend une tranche ferme et deux tranches optionnelles. La tranche ferme comprend une mission de base sans EXE avec VISA et les missions complémentaires suivantes : Quantitatif estimatif stade PRO (DQE), Etudes de synthèse en mode BIM (SYN BIM), Signalétique (SIGNA), Simulation thermique et énergétique dynamique (STD/ SED). La tranche optionnelle 1 comprend la mission CSSI pour le suivi des travaux jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement. La tranche optionnelle 2 comprend la mission d'ordonnancement, pilotage et coordination (OPC). La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est de 7 200 000 euros HT valeur juillet 2024

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Collège Jean Giono

Ville : NICE

Code postal : 06300

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les groupements non lauréats ayant remis un dossier complet conformément au règlement du concours, percevront une indemnité de 45.000 euros HT chacun. L'indemnité de l'attributaire du marché constituera une avance sur ses honoraires. Le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables en vue d'attribuer le marché public de maîtrise d'œuvre au lauréat ou à l'un des lauréats du concours.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Faillite : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Corruption : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Concordat : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Participation à une organisation criminelle : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Fraude : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Insolvabilité : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Biens administrés par un liquidateur : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Coupable d'une faute professionnelle grave : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

État de cessation d'activités : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Paiement d'impôts et taxes : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Se référer aux articles L2141-1 et suivants du code de la commande publique et au règlement d'appel public à candidatures

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Description : 2024M0259 - Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de salles d'enseignement et d'un gymnase pour le Collège Giono à Nice

Identifiant interne : Lot unique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Collège Jean Giono

Ville : NICE

Code postal : 06300

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Nombre minimal de candidats admis en phase offre : 3 / Nombre maximal de candidats admis en phase offre : 5. Le concours sera suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables en vue d'attribuer le marché public de maîtrise d'œuvre au lauréat du concours. Le marché est couvert par l'AMP. Par dérogation à l'article 15 du CCAG de maîtrise d'œuvre, les prestations seront exécutées à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations et s'achèveront au plus tardif des événements suivants : - la levée totale des réserves des marchés de travaux, - la fin de la garantie de parfait achèvement (prolongation comprise le cas échéant), - la fin et le règlement définitif des litiges et mémoires de réclamation. A titre indicatif, le délai prévisionnel de la mission de maîtrise d'œuvre est de 54 mois environ à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations. Le délai d'exécution est de 48 mois pour la tranche optionnelle 1 et 30 mois pour la tranche optionnelle 2, à compter de la date fixée par la décision de démarrage des prestations de ladite tranche, valant décision d'affermissement de celle-ci. Le délai d'affermissement est de 12 mois pour la tranche optionnelle 1 et de 24 mois pour la tranche optionnelle 2, à compter de la date de démarrage de la tranche ferme. Les délais ci-avant sont donnés à titre purement indicatif, le Pouvoir Adjudicateur se réservant la possibilité de modifier le calendrier ci-dessus. Le cas échéant, il en informera les candidats dans les meilleurs délais

5.1.7 Marché public stratégique

Critères marchés publics écologiques : Pas de critères applicables aux marchés publics écologiques

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Capacité économique et financière sans minimum exigé

Utilisation de ce critère : Non utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Le groupement sera composé de spécialistes capables, ensemble, de maîtriser la totalité des compétences concernées par la spécificité du projet ; il devra détenir à minima les compétences suivantes : architecture, structure, fluides, acoustique, économie de la construction, compétence en matière de performance environnementale et énergétique, VRD, OPC, CSSI, BIM management.

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères objectifs de limitation du nombre de candidats admis à concourir : - qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate - qualité des références fournies.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères d'évaluation des projets sont définis et hiérarchisés comme suit : - Critère n°01 - Qualité de la réponse au programme : insertion dans le site, qualité du parti architectural, qualité environnementale, qualité d'usage et de fonctionnement, qualité et faisabilité techniques, conformité au programme des surfaces, conformité aux règles d'urbanisme, prise en compte de l'exploitation et de la maintenance dans une approche de construction durable. - Critère n°02 - Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux (et coûts ultérieurs d'exploitation et de maintenance), et cohérence du prix des travaux avec les prestations proposées.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches-securises.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Date limite de réception des offres : 18/11/2024 à 15:30

Informations relatives aux délais de recours : Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat - référé pré contractuel : possible jusqu'à la signature du marché - référé contractuel : en application de l'art R551-7 du code de justice administrative - recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Organisation qui traite les offres : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CG des Alpes-Maritimes - Direction de la Construction et du Patrimoine (06)

Numéro d'enregistrement : 22060001900016

Adresse postale : Département des Alpes-Maritimes - Centre administratif départemental (CADAM)

Ville : Nice

Code postal : 06201

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches@departement06.fr

Téléphone : +33 497186000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches-securises.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE (TA)

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : Nice Cedex 1

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Point de contact : Tribunal administratif de Nice

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 334899786

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3b336f3b-21e3-4530-a9f4-7cc3b7535b43 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 14/10/2024 à 11:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/10/2024